

- Ce formulaire est à compléter avant le début de l'intervention et à déposer en mairie le jour de l'intervention afin d'obtenir le code du cadenas permettant de débloquent l'accès au portail.
- Le demandeur doit préciser le numéro d'immatriculation du véhicule qui aura accès au site, si celui-ci ne correspond pas, une amende est encourue.
- Le code du cadenas est changé régulièrement pour éviter tout abus.

Pour tout renseignements : mairie@clouange.fr - 03 87 67 02 37

DEMANDEUR :

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

INTERVENANT :

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

INTERVENTION :

Date de l'intervention	Durée de l'intervention	Immatriculation du véhicule

Description de l'intervention :

CODE DU CADENAS :

La Ville de Clouange traite les données recueillies pour votre demande mais aussi afin de vous contacter en cas de nécessité. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de la demande. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant. Ces données ne sont pas conservées au-delà de la période nécessaire.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez vous à la page internet suivante : clouange.fr/rgpd.php